

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Sophie Létourneau](#)

<https://www.cadre21.org/membres/1b5fea2524a45eeb33853549>

Date d'obtention : 2023-12-05 14:28:24

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- 1: parler à l'auteur du signalement ainsi qu'à la victime
 - 2: évaluer l'incident en posant des questions sur un ton réconfortant + remplir la grille pour déterminer l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue
 - 3: vérifier les informations
 - 4: parler au jeune instigateur
- Contactez le service de police et ne pas remplir la grille et si raison de croire qu'il y a pornographie juvénile. Confisquer le cellulaire

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

De me fier à l'aide mémoire pour intervenir de la bonne façon et de bien comprendre la différence avec un acte malveillant ou impulsif.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Si l'information devient malveillante ou de nature criminelle nous devons signaler au service de police. Confisquer le cellulaire si nous croyons qu'il pourrait y avoir de la pornographie juvénile. Intervention quand même très délicate.
Et surtout de faire la différence avec un acte impulsif, c'est tout aussi très délicat.